



**Cyclo Club Mendois**

**Réunion mensuelle**

**Le 2 décembre 2021**

Président de séance : **Jean-Michel Cayroche**

Début de séance : 20 h 40

➤ Absente excusés: 4

Jacques Brun, Emmanuel Inesta, Pierre Lusson, Eric Trocellier.

➤ Présents : 13

Christian Barthier, Bernard Berthomieu, Yves Boutavin, Marc Brunet,  
Jean-Michel Cayroche, Dominique Gaillardon, Alain Granier, René Julien,  
Jacques Minet, Michel Pradeilles, Christian Sartre, Hervé Teissedre  
Francis Valadier.

Prochaine réunion et galettes des rois : jeudi 6 janvier (à confirmer)

➤ Sorties programmées à venir

Rendez vous habituel 13h ou 13h30 le samedi à la DDT

Pour la période de décembre janvier, un premier groupe partira à 13h (le groupe 2) et l' autre à 13h30. Ce au choix de chacun.

➤ Compte rendu AG

L'assemblée générale s'est correctement déroulée. Le repas était correct, on a passé une soirée ensemble.

Samedi 4 décembre il y a l'assemblée du comité départemental nous sommes 6 à y aller. Répartition dans les véhicules pour aller à la canourgue. Cela compte pour le challenge codep 2022. Alain Granier est pressenti pour prendre la présidence du codep. Les représentants du club au codep seront Francis Valadier, Hervé Teissedre et Jacques Minet ainsi que Jean-Michel Cayeroche.

Jacques M représentera le club à l'inauguration du Cdos le 11 décembre

➤ Randos 2022

La question : maintenons-nous les randonnées habituelles ?

Mettre de l'énergie sur ce qui marche mais d'un autre côté, on ne peut pas ne pas organiser quelque chose à Mende

Sous réserve de conditions sanitaires :

"Les Gazelles" cette rando se situe pendant la fête du vélo (début juin le 12 ?) et demande peu d'organisation en sachant que d'autres randos se déroulent à ces dates,

"Les Boucles Mendoises" à déterminer une date (le samedi 18 juin ?) et le lieu :Après discussion le meilleur choix s'est arrêté sur le chapitre.

"La Tamburlini" à organiser début août. Hervé propose de faire venir un marchand de vélo (location)

Aux vues,

- de notre habitude à organiser,

- des motivations de chacun

- de notre rôle : auprès des organismes qui nous subventionnent et du monde du vélo lozérien, nous décidons de reconduire nos trois manifestations.

les dates des organisations seront finalisées en réunion Codep

La cyclo montagnarde, organisée par villefort, est reportée au 25 et 26 juin 2022

➤ Séjour Pentecôte 2022 (Samedi 5 : Lundi 6 juin)

Nous décidons de reconduire le séjour à Argelès en restant fidèle à 53douze. Séjours annulés pour raisons sanitaires et remboursés par 53douze deux années de suite.

➤ Licences

À ce jour viv i a 30 dossiers de licences complets. 10 licences sport, 20 rando dont une de moins de 18 ans. Les licences seront faites à la fédé à partir du 15 décembre.

➤ Sécurité Hervé nous sensibilise une fois de plus aux problèmes liés à notre activité.

La chute de Michel P. a fait couler beaucoup d'encre. Tout le monde est d'accord pour demander plus de sécurité dans la ville. Les élus ne souhaitent pas tout chambouler sur les infrastructures. Les chutes de vélo ne sont pas systématiquement relatées dans les journaux. C'est leurs rédactions qui décident. Par contre de l'hôtel Urbain V jusqu'à la mairie (les boulevards) est en projet une zone partagée piétons-vélos.

Hervé fait le constat suivant : les usagers de la route se supportent de moins en moins. Les cyclistes ne sont pas respectés. (à voir sur les réseaux sociaux). Les infractions au code de la route se multiplient. Hervé insiste sur le fait d'être bien vu en portant des tenues claires et avoir des éléments réfléchissants sur le vélo. Il faut toujours être très vigilant.

➤ Bilan financier

Rien de nouveau depuis l'assemblée générale.

➤ Questions diverses

Alain nous expose ses orientations pour le Codep dont il doit prendre la présidence. L'inquiétude c'est qu'il y ait trop de randonnées organisées.

Les tenues reçues : nous sommes très mécontents de la coupe des cuissards longs qui flottent.

Vivi se démène pour faire avancer l'affaire. C'est regrettable car nous ne leur ferons pas de publicité.

Hervé soulève le problème des manifestations qui ne sont pas déclarées (et donc pas couvertes par la fédération) du style du Téléthon.

Fin de séance à 22 h 30

Le président de séance,

Jean-Michel Cayroche

Le secrétaire de séance,

Jacques Minet